



# SMV

Formation Audit Conseil

## FORMATION INITIALE ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIES

### LE ROLE DU CSE EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL

#### DUREE :

5 jours

#### PUBLIC :

Membres du CSE et/ou de la CSSCT d'entreprises de moins de 300 salariés

#### PREREQUIS :

Etre membre CSE et/ou de la CSSCT, nouvellement élu

#### OBJECTIF DE LA FORMATION :

Connaître son rôle en tant que membre du CSE / CSSCT en matière de santé sécurité et conditions de travail

#### MOYENS

#### PEDAGOGIQUES :

Innovation des méthodes pédagogiques plaçant la pratique et l'échange au cœur du dispositif, chaque participant doit pouvoir appliquer les points enseignés dès le lendemain  
Etude de cas  
Exposé théorique basé sur l'échange  
Mise en pratique  
Validation des acquis.  
Moyens humains :  
Formateur expert dans le domaine

#### NOTRE PLUS :

SMV ACADEMY  
Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation.

#### 🔍 CSE : DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

- ▶ Description
- ▶ Missions CSE en santé sécurité au travail
- ▶ Consultation et Information
- ▶ Les cas de création de la commission CSSCT

#### 🔍 MOYENS D' ACTIONS

- ▶ Les réunions
- ▶ L'expertise
- ▶ La formation des élus CSE
- ▶ Protection contre le licenciement
- ▶ Droit d'alerte et de retrait
- ▶ Heures délégation
- ▶ Liberté de circulation

#### 🔍 DEMARCHE DE PREVENTION DE LA SECURITE

- ▶ Les acteurs
- ▶ Les obligations de l'employeur
- ▶ Les principes généraux / prévention
- ▶ La démarche sécurité
- ▶ Les statistiques

#### 🔍 L'EVALUATION DES RISQUES

- ▶ La pénibilité
- ▶ La méthode AMDEC
- ▶ Distinguer danger et risque

#### 🔍 L'ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- ▶ Méthode ITMAMI
- ▶ L'arbre des causes

#### 🔍 L'INSPECTION DE SECURITE

- ▶ L'obligation / les objectifs
- ▶ Préparation de la visite
- ▶ Les méthodes possibles
- ▶ Le plan d'actions et la synthèse

#### 🔍 LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- ▶ Stress : définition
- ▶ Effets sur la santé
- ▶ Les signaux
- ▶ Pourquoi agir ?
- ▶ La QVT
- ▶ Les harcèlements

#### Objectifs pédagogiques :

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail ;
- Initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

V3.04/07/2022